



## Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 16 juin 2016

Monsieur le Directeur Académique,

Notre département vient de vivre un épisode météorologique d'une ampleur aussi importante que la désorganisation qu'elle a générée. Après l'exercice théorique Sequana du mois de mars en vue de la crue centennale de la Seine, la mise en application en conditions réelles a démontré le manque d'anticipation général ainsi que l'immensité de la marge de progression.

Même si nous ne connaissons pas tous les éléments de décision qui ont présidé au choix de fermeture - ou non - des écoles, nous avons été surpris de la désignation de certaines qui ne présentaient ni risque d'inondation ni risque électrique ni problème de potabilité de l'eau.

Nous nous attacherons plutôt à la manière dont ont été gérés les personnels :

- Ce sont les équipes pédagogiques, et notamment les directeurs et directrices, qui ont été placés-es en première ligne : Vers 17h00, les IEN répercutent la consigne d'appel des familles pour leur signifier que l'école sera fermée. Contrordre entre 19 et 22h00, alors que les collègues viennent d'achever de contacter les parents. Qui semble manquer de sérieux ?
- Dans certaines communes, durant cette phase d'avertissement, des municipalités communiquent des informations contraires, demandant de ne pas tenir compte de ce que diffuse l'Education Nationale. Qui semble raconter n'importe quoi ?
- Les consignes adressées par les IEN ont été différenciées selon les circonscriptions, dans un souci de pédagogie sans doute : ici les enseignant-es sont invité-es à rester à leur domicile, là on les convoque dans une école fermée pour travailler le projet d'école, ailleurs on leur demande de venir à la circonscription pour effectuer des remplacements, ailleurs encore les directeurs et directrices doivent se rendre à l'école pour accueillir les éventuels élèves arrivés-es seul-es et appeler des collègues en cas d'afflux massif (sur quels critères ?). Qui était en règle ?
- Sur quelques communes, c'est la mairie qui a transmis les consignes ou les ordres aux équipes. Qui gère les personnels de l'Education Nationale ?

En tout état de cause, nous demandons que les éventuelles absences de collègues soient régularisées sans difficulté, avec traitement naturellement.

Concernant la carte scolaire, 25 créations conditionnelles nouvelles sont proposées pour des effectifs prévisionnels inférieurs d'une unité au seuil d'ouverture. Nous demandons que les écoles concernées soient à nouveau interrogées avant le CDEN pour revoir leur situation.

La DSDEN publie déjà des annonces de recrutement de contractuel-les pour la rentrée. Ce n'est qu'un pis-aller qui ne répond pas aux questions de fond que sont le manque d'attractivité de notre académie d'une part et plus largement celui du métier (41% des inscrit-es seulement ont passé le concours). Il est plus qu'urgent que des réponses soient apportées au plus vite : ce sont les conditions de travail des élèves et des enseignant-es de ce département qui sont en jeu. Nous aurons l'occasion d'en reparler en CAPD.